

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 2 AVRIL 2010



Agir ensemble pour la santé de tous

Création de l'Agence régionale de santé de Basse-Normandie

Ouverte le 1^{er} avril 2010, l'Agence régionale de santé de Basse-Normandie (ARS) a pour mission de développer la politique régionale de santé, en lien avec les professionnels de santé, les usagers et les élus tout en tenant compte des spécificités de notre région. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficace.

L'ARS regroupe les services de l'Etat, l'Agence régionale de l'hospitalisation et l'Assurance maladie. Elle est la clé de voûte de la nouvelle organisation du système de santé prévue par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST).

Pierre-Jean Lancry, responsable préfigurateur de l'ARS dans notre région depuis octobre 2009 a été nommé directeur général de l'ARS de Basse-Normandie en Conseil des Ministres du 31 mars.

L'ARS se compose d'un siège basé à Caen et de trois délégations territoriales situées à Alençon, Caen et Saint-Lô. C'est un établissement public administratif doté de l'autonomie administrative et financière qui regroupe environ 240 personnes.

L'ARS propose une **approche et une gestion transversales de la santé en région**. Grâce à un pilotage régional unique, elle permet de **mener des** politiques de santé plus efficaces et de **simplifier notre système de santé**.

L'ARS agit sur un champ d'intervention large : santé publique dont la prévention, la promotion de la santé, éducation thérapeutique, veille et sécurité sanitaires, organisation de l'offre de soins hospitalière, de ville et médico-sociale.

Une des priorités de l'ARS est d'élaborer le projet régional de santé (PRS). Cet outil stratégique et intégrateur définira les priorités de santé pour la région et déclinera les schémas d'organisation et programmes à mettre en place. Les travaux ont déjà débuté et associent l'ensemble des acteurs locaux.

